



États  
financiers  
**2019**

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant.....	<b>3</b>
État de la situation financière.....	<b>5</b>
État du résultat global.....	<b>6</b>
État des variations des capitaux propres.....	<b>7</b>
Tableau des flux de trésorerie.....	<b>8</b>
Notes afférentes aux états financiers.....	<b>9</b>
1. Mandat de l'Institut.....	<b>9</b>
2. Synthèse des principales méthodes comptables.....	<b>9</b>
3. Titres négociables.....	<b>16</b>
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit.....	<b>17</b>
5. Placements.....	<b>17</b>
6. Immobilisations corporelles.....	<b>18</b>
7. Actifs liés à des droits d'utilisation et passifs au titre de contrats de location.....	<b>18</b>
8. Instruments dérivés.....	<b>19</b>
9. Produits différés.....	<b>19</b>
10. Capital social.....	<b>19</b>
11. Gestion du capital.....	<b>20</b>
12. Gestion des risques financiers.....	<b>20</b>
13. Juste valeur des instruments financiers.....	<b>21</b>
14. Obligations contractuelles.....	<b>23</b>
15. Apport des donateurs.....	<b>24</b>
16. Autres produits (charges).....	<b>24</b>
17. Transactions entre parties liées.....	<b>24</b>
18. Événements postérieurs à la date du bilan.....	<b>25</b>

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de **L'Institut de financement du développement Canada**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de financement du développement Canada («IFDC»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de IFDC au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de IFDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider IFDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de IFDC.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de IFDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener IFDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Ottawa, Canada  
Le 14 avril 2020

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

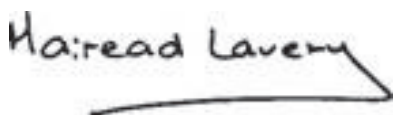
## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2019	2018
<b>Actifs</b>			
Liquidités		<b>3 657</b>	2 733
Titres négociables	3	<b>105 991</b>	77 367
Instruments dérivés	8	<b>1 400</b>	-
Prêts	4	<b>21 977</b>	-
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	<b>(1 743)</b>	-
Placements	5	<b>51 315</b>	15 971
Autres actifs		<b>1 705</b>	549
Immobilisations corporelles	6	<b>562</b>	566
Actifs liés à des droits d'utilisation	7	<b>1 663</b>	-
<b>Total des actifs</b>		<b>186 527</b>	97 186
<b>Passifs</b>			
Dettes fournisseurs et autres crédits		<b>1 800</b>	990
Dette envers Exportation et développement Canada	17	<b>1 104</b>	6 194
Produits différés	9	<b>369</b>	-
Instruments dérivés	8	<b>-</b>	321
Passifs au titre de contrats de location	7	<b>1 686</b>	-
<b>Total des passifs</b>		<b>4 959</b>	7 505
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	10	<b>200 000</b>	100 000
Déficit		<b>(18 432)</b>	(10 319)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>181 568</b>	89 681
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>186 527</b>	97 186

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers le 14 avril 2020.



**Mairead Lavery**  
Administratrice



**Paul Lamontagne**  
Administrateur

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2019	2018
<b>Produits du financement et des placements</b>			
Prêts	4	486	-
Titres négociables	3	1 336	1 293
Placements		31	-
Total des produits du financement et des placements		1 853	1 293
<hr/>			
Charges d'intérêts	8	178	100
Coûts de transaction		74	432
<b>Produits du financement et des placements, montant net</b>		<b>1 601</b>	<b>761</b>
<hr/>			
<b>Apport des donateurs</b>	15	<b>523</b>	<b>-</b>
<hr/>			
<b>Autres produits (charges)</b>	16	<b>1 691</b>	<b>(517)</b>
<hr/>			
<b>Charges administratives</b>			
Salaires et avantages sociaux		4 316	2 034
Coûts d'administration	17	1 535	2 240
Services professionnels		1 135	1 916
Voyages, accueil et conférences		851	477
Projet d'impact		646	-
Marketing et communications		477	743
Autres		1 209	1 016
		<b>10 169</b>	<b>8 426</b>
<hr/>			
<b>Résultat négatif avant la dotation</b>		<b>(6 354)</b>	<b>(8 182)</b>
<hr/>			
<b>Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit</b>	4	<b>1 746</b>	<b>-</b>
<hr/>			
<b>Perte nette</b>		<b>(8 100)</b>	<b>(8 182)</b>
<hr/>			
Autres éléments du résultat global		-	-
<hr/>			
<b>Résultat global négatif</b>		<b>(8 100)</b>	<b>(8 182)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	<b>2019</b>	2018
<b>Capital social</b>			
Solde à l'ouverture de l'exercice		<b>100 000</b>	-
Actions émises	10	<b>100 000</b>	100 000
Solde à la clôture de l'exercice		<b>200 000</b>	100 000
<b>Déficit</b>			
Solde à l'ouverture de l'exercice		<b>(10 319)</b>	(2 137)
Ajustement lors de la transition à IFRS 16	2	<b>(13)</b>	-
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice		<b>(10 332)</b>	(2 137)
Résultat global négatif		<b>(8 100)</b>	(8 182)
Solde à la clôture de l'exercice		<b>(18 432)</b>	(10 319)
<b>Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice</b>		<b>181 568</b>	89 681

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.*

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Perte nette	(8 100)	(8 182)
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	1 746	-
Dépréciation	135	58
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation de la juste valeur des placements et des créances au titre des intérêts des prêts	(2 161)	448
Variation des créances au titre des intérêts et de la juste valeur des titres négociables	59	(59)
Variation des instruments dérivés	345	(532)
Autres	292	230
Déboursements sur les prêts	(22 280)	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(29 964)</b>	<b>(8 037)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Déboursements pour les placements	(35 185)	(15 538)
Achats de titres négociables	(29 130)	(83 416)
Ventes et arrivées à échéance de titres négociables	57 615	54 931
Achats d'immobilisations corporelles	(131)	(624)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(6 831)</b>	<b>(44 667)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) du montant dû à EDC	(5 077)	4 045
Émission de capital social	100 000	100 000
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>94 923</b>	<b>104 045</b>
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(36)	15
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	58 092	51 556
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
À l'ouverture de l'exercice	51 556	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>109 648</b>	<b>51 556</b>
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:</b>		
Liquidités	3 657	2 733
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	105 991	48 823
	<b>109 648</b>	<b>51 556</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



## 1. Mandat de l'Institut

En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) inc. a été constitué à titre de filiale en propriété exclusive d'Exportation et développement Canada (EDC), et son mandat est de fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien du développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international. L'Institut exerce ses activités sous le nom commercial « FinDev Canada ». En tant que filiale d'EDC, FinDev Canada est assujettie à la *Loi sur le développement des exportations* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le siège principal de FinDev Canada se situe au 1 Place Ville Marie, bureau 2950, à Montréal (Québec).

## 2. Synthèse des principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Les états financiers de FinDev Canada ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Application de normes internationales d'information financière, nouvelles ou révisées

#### (A) NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

La norme qui suit, publiée par l'IASB, a été adoptée au cours de l'exercice.

*IFRS 16, Contrats de location* – En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux termes des contrats de location.

Nous avons appliqué la méthode rétrospective modifiée et avons comptabilisé une différence d'évaluation de 13 milliers de dollars en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués. En conséquence, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et sont toujours présentées conformément à IAS 17 et à IFRIC 4. Nous avons choisi d'appliquer la mesure de simplification nous permettant de ne pas comptabiliser les actifs de contrats de location de faible valeur ni les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les paiements au titre de ces contrats sont passés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Nous avons également convenu de ne pas inclure les coûts directs initiaux dans la mesure des actifs liés à des droits d'utilisation à la date de première application et avons déterminé de façon rétrospective la durée du contrat de location. IFRS 16 permet à un locataire de ne pas séparer les composantes non locatives et de comptabiliser toutes les composantes locatives et les composantes non locatives associées en tant qu'accord unique. Nous n'avons pas eu recours à cette mesure de simplification.

Lors de la transition, nous avons comptabilisé des actifs liés à des droits d'utilisation de 1,9 millions de dollars et des passifs au titre de contrats de location de 1,9 millions, d'après la valeur actualisée des paiements restants au titre de contrats de location. Nous avons actualisé ces paiements en fonction du taux d'emprunt marginal au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Notre taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 2,33%.

## (B) NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES, MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Les normes et modifications mentionnées ci-après, que l'IASB a publiées, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur FinDev Canada à l'avenir. FinDev Canada évalue actuellement leurs incidences sur ses états financiers consolidés.

*IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers.

*Cadre conceptuel de l'information financière* – En mars 2018, l'IASB a publié un Cadre conceptuel révisé. Définissant les concepts fondamentaux de l'information financière, il vise à assurer l'uniformité dans les décisions relatives aux normes et le traitement des transactions de nature comparable, et ce, dans le but que soient fournies aux utilisateurs d'états financiers des informations utiles. Le Cadre conceptuel s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il entraîne des modifications importantes aux états financiers.

### **Utilisation d'estimations et de jugements clés**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses dans l'application de certaines méthodes comptables. Nous prenons nos décisions en fonction des données de marché actuelles et d'autres informations disponibles à la date des états financiers. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation d'informations disponibles à une date donnée pour la formulation de nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

La direction a utilisé des estimations dans une mesure considérable tout en exerçant son jugement conformément à ce qui est décrit aux paragraphes suivants.

### PRÊTS ET COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs, notamment les événements économiques actuels et futurs, tendances sectorielles et concentrations de risques, auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

## **Juste valeur des instruments financiers**

La plupart des instruments financiers – titres négociables, placements et instruments dérivés – sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, soit le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués d'après les cotes du marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car les informations les concernant peuvent ne pas s'appuyer sur des données de marché observables, comme les taux d'actualisation, les courbes de rendement et les autres données qui entrent dans nos modèles. Pour en savoir plus, voir les notes 3 et 5.

Nos placements dans des fonds sont considérés comme des placements dans une entité structurée, c'est-à-dire une entité créée dans un dessein précis et bien défini. C'est la direction qui juge si FinDev Canada contrôle ou non une entité structurée. Lorsque FinDev Canada détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, elle est réputée en avoir le contrôle et elle doit l'inclure dans ses états financiers consolidés. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

## TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Dans l'état de la situation financière, les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables.

## TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables sont détenus à des fins de liquidité auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables que FinDev Canada détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de la transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'état du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres produits (charges), dans l'état du résultat global.

## PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous détenons nos prêts dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'état du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

### COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'état de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements ou des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisés au poste Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit, dans l'état du résultat global.

### **Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

## Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts que FinDev Canada a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent au moins une des deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que FinDev Canada considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers elle;
- l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à FinDev Canada dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

### ÉVALUATION DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou secteur industriel, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

### INFORMATIONS PROSPECTIVES

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, FinDev Canada considère deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des secteurs industriels de l'Équipe des services économiques d'EDC à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinents pour le portefeuille de prêts de FinDev Canada; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, le cours des produits de base, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction du secteur industriel. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variantes pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions, et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs industriels ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

## AUGMENTATION IMPORTANTE DU RISQUE DE CRÉDIT

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui se fait sans égard à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants:

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour pertes de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

## Placements

Les placements représentent les placements directs détenus dans des sociétés à capital fermé ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de la transaction et sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres produits (charges). Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

## Contrats de location

À l'établissement d'un contrat, nous évaluons si celui-ci constitue ou contient un contrat de location, c'est-à-dire un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère un droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à FinDev Canada :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif;
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous constatons les actifs liés à des droits d'utilisation et les passifs au titre de contrats de location à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs liés à des droits d'utilisation sont mesurés au coût et amortis de façon linéaire de la date de début à la date de fin du contrat. Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation, conformément aux exigences d'IAS 36.

Nos actifs liés à des droits d'utilisation sont des bureaux. FinDev Canada comptabilise séparément les composantes qui sont liées à un contrat de location et celles qui ne le sont pas. Nous ne constatons pas les actifs liés à des droits d'utilisation ni les passifs au titre de contrats de location pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou qui sont de faible valeur. Les paiements au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les passifs au titre de contrats de location sont initialement mesurés à la valeur courante des paiements et actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, le taux d'emprunt marginal de FinDev Canada. Ils sont par la suite mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puis mesurés de nouveau advenant un changement aux paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat. Lorsqu'un contrat est remesuré, un ajustement est effectué à la valeur comptable de l'actif lié à des droits d'utilisation, ou une perte ou un gain est inscrit dans les autres produits (charges) si la valeur comptable de l'actif est nulle.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les améliorations locatives sont amorties de manière linéaire sur la durée des contrats de location ou leur durée d'utilité, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres produits (charges). Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement.

## **Instruments dérivés**

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Nous utilisons des dérivés (swaps de devises) pour gérer le risque de change.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'état de la situation financière lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont intégralement portés aux charges d'intérêts, tandis que les produits et pertes réalisés ou latents sont portés aux autres produits (charges).

## **Dettes fournisseurs et autres crédits**

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

## **Conversion de devises**

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de FinDev Canada, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres produits (charges).

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

## **3. Titres négociables**

FinDev Canada détient des instruments à court terme en dollars canadiens portant intérêt auprès de banques canadiennes qui viennent à échéance dans un an ou moins, à des fins de gestion de trésorerie. Les instruments qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Notre portefeuille de titres négociables nous expose au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Pour atténuer ce risque, nous ne détenons des titres négociables qu'auprès de contreparties ayant une cote de crédit de A- ou plus. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le taux de rendement des titres négociables pour 2019 était de 1,94 % (1,50 % en 2018).



## 4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le tableau suivant montre les éléments afférents à nos prêts:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>Déc. 2019</b>	Déc. 2018
Prêts bruts	<b>21 807</b>	-
Créances au titre des intérêts et des commissions	<b>428</b>	-
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	<b>(258)</b>	-
Total des prêts	<b>21 977</b>	-

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de la période:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2019</b>	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-
Déboursments	<b>22 280</b>	-
Écart de change	<b>(473)</b>	-
Solde à la clôture de l'exercice	<b>21 807</b>	-

Le risque de crédit associé aux prêts de FinDev Canada n'ayant pas augmenté de façon importante depuis le montage, les prêts ainsi que les comptes de correction de valeur pour pertes sur prêts correspondants de 1,7 millions de dollars sont classés au stade 1 aux fins d'IFRS 9. Au 31 décembre 2019, FinDev Canada n'a pas de paiement à effectuer au titre d'engagements de prêts (néant en 2018).

Nous appliquons plusieurs méthodes d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent les biens immeubles et meubles de même que les agencements de l'emprunteur.

Le risque pays lié à nos prêts s'établissait à 10,4 millions de dollars au Pérou, à 9,7 millions en Équateur et à 1,7 millions en Colombie.

Au 31 décembre 2019, l'exposition maximale au risque de crédit était de 21,8 millions de dollars.

## 5. Placements

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2019</b>		31 déc. 2018	
	<b>Coût</b>	<b>Juste valeur</b>	Coût	Juste valeur
Placements directs	<b>38 955</b>	<b>41 152</b>	13 652	13 652
Placements dans des fonds de placement	<b>11 121</b>	<b>10 163</b>	2 791	2 319
Total des placements	<b>50 076</b>	<b>51 315</b>	16 443	15 971

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

Nous avons des paiements de 50,2 millions de dollars à effectuer au titre d'engagements de placements dans des fonds (24,2 millions en 2018).

## 6. Immobilisations corporelles

Les activités liées aux immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présentent comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2019</b>				<b>31 déc. 2018</b>			
	<b>Matériel informatique</b>	<b>Mobilier et matériel</b>	<b>Améliorations locatives</b>	<b>Total</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>Mobilier et matériel</b>	<b>Améliorations locatives</b>	<b>Total</b>
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>74</b>	<b>90</b>	<b>460</b>	<b>624</b>	-	-	-	-
Entrées	-	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>131</b>	74	90	460	624
Solde à la clôture de l'exercice	<b>74</b>	<b>153</b>	<b>528</b>	<b>755</b>	74	90	460	624
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>(13)</b>	<b>(5)</b>	<b>(40)</b>	<b>(58)</b>	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	<b>(25)</b>	<b>(18)</b>	<b>(92)</b>	<b>(135)</b>	(13)	(5)	(40)	(58)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>(38)</b>	<b>(23)</b>	<b>(132)</b>	<b>(193)</b>	(13)	(5)	(40)	(58)
Valeur comptable de l'immobilisation	<b>36</b>	<b>130</b>	<b>396</b>	<b>562</b>	61	85	420	566

À la fin de 2019, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 197 milliers de dollars (néant en 2018).

## 7. Actifs liés à des droits d'utilisation et passifs au titre de contrats de location

### Actifs liés à des droits d'utilisation

FinDev Canada loue des bureaux en vertu d'un contrat de cinq ans, qu'elle peut renouveler pour une même durée après son échéance. Nous avons inclus dans l'évaluation des passifs au titre de contrats de location les options de prolongation que nous étions raisonnablement certains de lever. La variation des actifs liés à des droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2019</b>
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>1 856</b>
Dépréciation	<b>(193)</b>
Solde à la clôture de l'exercice	<b>1 663</b>

## Passifs au titre de contrats de location

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés pour les passifs au titre de contrats de location au 31 décembre 2019 :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2019</b>
Moins de 1 an	<b>206</b>
De 1 à 5 ans	<b>1 085</b>
Plus de 5 ans	<b>569</b>
Passifs au titre de contrats de location non actualisés	<b>1 860</b>
Passifs au titre de contrats de location à la clôture de l'exercice	<b>1 686</b>

Les charges d'intérêts sur les passifs au titre de contrats de location, passées en charges administratives dans l'état du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'établissaient à 41 milliers de dollars. Les charges relatives aux contrats de location de faible valeur étaient négligeables. Les sorties de trésoreries totales pour les contrats de location étaient de 206 milliers de dollars, dont 169 milliers en remboursement du principal pour les passifs au titre de contrats de location.

Les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives et aux contrats de location de faible valeur étaient de 2,0 millions de dollars à la fin de 2019 (2,4 millions en 2018).

## 8. Instruments dérivés

Nous encadrons le risque de change par des swaps de devises, opération qui consiste à échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Pour limiter les risques de crédit associés aux instruments dérivés, FinDev Canada effectue des swaps de devises seulement avec EDC.

Les instruments dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur. Les montants nominaux ne figurent pas dans notre état de la situation financière ni à titre d'actif ni à titre de passif, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour calculer les flux de trésorerie qui seront échangés.

Nous avons effectué trois swaps de devises (deux de quatre mois et un de trois mois) avec EDC pour convertir des fonds canadiens en dollars américains. Ces swaps avaient une valeur notionnelle de 75 millions de dollars au 31 décembre 2019 (contre un swap d'une valeur notionnelle de 16,8 millions en 2018). Des charges d'intérêts de 158 milliers de dollars sur les swaps (80 milliers en 2018) ont été comptabilisées dans l'état du résultat global.

## 9. Produits différés

Des produits différés de 369 milliers de dollars (néant en 2018) constituent la portion non dépensée des fonds reçus à titre de dons du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) pour le projet de facilité d'assistance technique.

## 10. Capital social

Le capital social autorisé de FinDev Canada s'élève à 200 millions de dollars, soit 2 millions d'actions d'une valeur nominale de 100\$. Un million d'actions ordinaires ont été émises en 2019 (1 million en 2018).

## 11. Gestion du capital

Nous gérons notre capital suivant une politique de gestion du risque et du capital que le Conseil d'administration a approuvée. Comme FinDev Canada est une jeune entreprise, il est impossible de calculer l'offre et la demande de capital. À défaut de suivre une politique sur la suffisance du capital, FinDev Canada se conforme à des limites concernant le volume de ses transactions.

Le volume total des transactions de FinDev Canada ne saurait dépasser trois (3) fois la valeur du capital engagé.

Le Conseil d'administration décide du paiement de dividende, le cas échéant.

FinDev Canada doit gérer ses emprunts et ses demandes de transaction en s'assurant de respecter les limites imposées. C'est le Conseil d'administration de FinDev Canada qui est globalement responsable de gérer la suffisance de son capital.

## 12. Gestion des risques financiers

En offrant du financement et du capital-actions aux entreprises du secteur privé exerçant leurs activités dans des pays en développement, FinDev Canada s'expose à plusieurs risques financiers. Approuvé par le Conseil et conçu pour contrôler et atténuer l'exposition de l'Institut aux risques financiers, le Cadre de gestion des risques financiers vient établir le système de gouvernance et de surveillance des activités de financement et de placement en actions ainsi que des opérations de trésorerie.

Des processus de gestion efficace des risques financiers ont été mis en place de sorte à communiquer en toute transparence le niveau de risque à la direction et au Conseil. Le Cadre relatif à l'appétit pour le risque de FinDev Canada présente ces processus, lesquels prévoient notamment des limites de risque approuvées par le Conseil par pays, secteurs et débiteurs, des cotes de crédit minimales pour les contreparties et les portefeuilles ainsi que des normes de surveillance et de déclaration. FinDev Canada étant aux premières étapes de la constitution de son portefeuille, les limites du Conseil applicables entrèrent en vigueur le 31 décembre 2020. Toutefois, les risques relatifs à ces limites font activement l'objet d'une surveillance et de déclarations à la direction et au Conseil.

### RISQUE DE FINANCEMENT

Risque de perte ou de dommage découlant du manquement d'un emprunteur ou de tout autre débiteur à ses obligations financières envers FinDev Canada.

### RISQUE LIÉ AUX PLACEMENTS EN ACTIONS

Risque de perte découlant de variations défavorables de la valeur des placements en actions détenus par FinDev Canada.

### RISQUE DE CONTREPARTIE

Risque de perte découlant du manquement d'une contrepartie de la trésorerie à ses obligations, notamment le défaut de répondre aux exigences de liquidation.

### RISQUE DE CONCENTRATION ET DE PORTEFEUILLE

Risque découlant d'une surconcentration ou d'une mauvaise répartition des expositions à l'égard d'un débiteur, d'un bénéficiaire, d'un secteur, d'un marché géographique ou d'un produit dans les portefeuilles de financement, de placements en actions ou de trésorerie de FinDev Canada.

## RISQUE DE MARCHÉ

Risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt de nos titres négociables, ainsi que les options intégrées à ces titres, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous surveillons le montant net des produits du financement et des placements pour déterminer à partir de quel moment la mesure du risque de taux d'intérêt et du risque de change aura un impact sur les revenus.

## RISQUE DE CHANGE

Risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas. Comme il est décrit à la note 8, nous encadrons le risque de change par des swaps de devises.

## RISQUE DE FINANCEMENT ET D'ILLIQUIDITÉ

Risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel FinDev Canada s'exposera pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Pour gérer le risque d'illiquidité et être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes afin de répondre aux besoins de trésorerie prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables.

## **13. Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée de nos instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers.

Nous classons les instruments financiers dans la hiérarchie des justes valeurs selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aune de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée d'après des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous :

## **Prêts**

Les prêts sont classés comme des instruments financiers de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs et avaient, au 31 décembre 2019, une juste valeur de 20,7 millions de dollars (néant en 2018) de même qu'une valeur comptable de 20,2 millions de dollars (néant en 2018).

## **Titres négociables**

Nous estimons la juste valeur des titres négociables à l'aune des prix observables sur le marché. S'il est impossible de connaître ces prix, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs par une courbe de taux appropriée. Tous nos titres négociables sont classés au niveau 1.

## **Placements**

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché (notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles); les approches fondées sur les bénéfices (telles que l'actualisation des flux de trésorerie); l'approche fondée sur le coût de remplacement (comme celui de l'actif net). Notre évaluation des fonds se base sur les états financiers les plus récents publiés au sujet des fonds. Les évaluations sont établies par la direction et approuvées par un comité d'évaluation indépendant. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus du marché. Au 31 décembre 2019, nous détenons un placement pour lequel une donnée non observable est entrée dans l'évaluation technique, soit un multiple des ventes de 2,0, et une juste valeur de 15,2 millions de dollars a été inscrite.

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2019 et 2018 en ce qui concerne les placements:

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2019</b>	31 déc. 2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>15 971</b>	-
Achats de placements	<b>35 185</b>	15 611
Profits (pertes) latents comptabilisés en autres produits (charges)	<b>1 663</b>	(448)
Écart de change	<b>(1 504)</b>	808
Solde à la clôture de l'exercice	<b>51 315</b>	15 971
Total des profits (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	<b>1 663</b>	(448)

En 2019, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes: multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 3,7 millions de dollars à un écart favorable de 7,8 millions.

## **Instruments dérivés**

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien. Tous nos instruments dérivés sont classés au niveau 2.

## **14. Obligations contractuelles**

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2019, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers s'élevaient à 2 millions de dollars (523 milliers en 2018).

## 15. Apport des donateurs

L'apport des donateurs s'entend spécialement des projets d'impact sur le développement que FinDev Canada administre en partenariat avec d'autres organisations. Au deuxième trimestre de 2019, FinDev Canada, le CDC Group, l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Proparco, avec l'aide de la Mastercard Foundation, ont lancé 2X Invest2Impact, un concours destiné aux entreprises qui vise à soutenir la croissance d'entreprises à fort potentiel appartenant à des femmes en Afrique orientale. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, des dons de 523 milliers de dollars provenant de la Mastercard Foundation (326 milliers) et de l'OPIC (197 milliers) ont été comptabilisés à titre de revenus (néant en 2018).

FinDev Canada récupère les frais d'administration engagés pour la gestion des fonds provenant de l'apport des donateurs. Le montant récupéré pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 était de 77 milliers de dollars (néant en 2018).

## 16. Autres produits (charges)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>31 déc. 2019</b>	31 déc. 2018
Profits (pertes) latents sur les placements <sup>(1)</sup>	<b>1 663</b>	(458)
Écart de change	<b>70</b>	(27)
Profits (pertes) latents sur les dérivés	<b>(34)</b>	(22)
Profits (pertes) nets latents sur les titres négociables	<b>(8)</b>	(10)
<b>Total des autres produits (charges)</b>	<b>1 691</b>	(517)

<sup>(1)</sup> Le profit latent sur les placements est attribuable aux ajustements favorables de la juste valeur, soit 3 561 milliers de dollars (néant en 2018), partiellement annulés par des commissions de gestion applicables aux placements dans des fonds s'élevant à 1 898 milliers (458 milliers en 2018).

## 17. Transactions entre parties liées

### Prêts

Pendant l'année, FinDev Canada a contracté un prêt auprès d'EDC. Le prix d'achat de 1,3 millions de dollars, qui représente la valeur comptable du prêt, a été entièrement payé au moment du transfert, et aucun montant relatif à la transaction n'était dû à EDC au 31 décembre 2019.

### Instruments dérivés

FinDev Canada a effectué trois swaps de devises (deux de quatre mois et un de trois mois) avec EDC pour convertir des fonds canadiens en dollars américains.

### Dette envers Exportation et développement Canada

En 2019, FinDev Canada a versé à EDC 1,5 millions de dollars (2,2 millions en 2018) pour des services contractuels communs, pour les fonctions d'entreprise générales et les rôles spécialisés. La prestation des services communs est régie par une série d'accords de service qui reflètent les pratiques exemplaires du secteur. Les montants dus à EDC pour des services communs, chiffrés à 1,1 millions de dollars au 31 décembre 2019 (6,2 millions en 2018), ne portent pas intérêt et ne sont pas assujettis à des modalités de remboursement précises.



## Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de FinDev Canada, englobent le Conseil d'administration et l'équipe de direction.

La rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables, s'élevait à 811 milliers de dollars (569 milliers en 2018).

## 18. Événements postérieurs à la date du bilan

Plusieurs postes de nos états financiers ainsi que nos résultats financiers de 2020 pourraient être considérablement touchés par l'incertitude économique qui résulte de la crise de santé publique liée au nouveau coronavirus (COVID-19), ainsi que par la volatilité corollaire sur les marchés financiers. Ni le moment ni l'ampleur de cette incidence ne peuvent toutefois être prévus pour le moment.